



## Abandonner la réforme de la formation et du recrutement des enseignant-es et CPE : une urgence!

---

Comme elle l'a réaffirmé le 4 juin dans la déclaration préalable au CSA MEN, la FSU considère ce projet de réforme de la formation des enseignant-es et CPE inconséquent et dangereux. Il manifeste un mépris inégalé pour les métiers d'enseignant-e et de CPE, pour les étudiant-es ainsi que pour les conditions de travail et les libertés académiques des formateur·ices.

Compte tenu de la période d'incertitude qui s'est ouverte, en raison de la dissolution de l'Assemblée nationale et des résultats à venir des élections législatives, la FSU s'interroge sur le maintien de ces réunions sur la réforme de la formation initiale puisque dans trois semaines le gouvernement pourrait changer et que la rentrée universitaire est dans un peu plus de deux mois désormais. Dans un tel contexte politique, la FSU considère qu'elle ne peut pas poursuivre les concertations sur cette réforme, qui engage l'avenir de nos métiers.

La FSU n'a jamais cessé d'alerter sur le pseudo dialogue social et le mépris des élu·es et du travail syndical. Elle dénonce le rythme effréné des réformes et la surcharge de travail qu'il entraîne, y compris pour les personnels de la DGRH. Pour la réunion du 13 juin 2024, consacrée au futur master de formation des enseignant-es et CPE – une fois de plus –, le document n'a été communiqué que la veille... et, à ce jour, les organisations syndicales ne disposent toujours pas d'un compte rendu écrit des précédentes réunions, ni même du document récapitulatif de la réforme, malgré nos demandes répétées et l'assurance qu'ils nous seraient communiqués. La légèreté avec laquelle cette réforme est traitée est insoutenable et aussi inédite qu'inacceptable.

Sur le fond, la FSU a déjà exprimé des points d'opposition : le statut non défini de la première année après le concours, qui ne fait pas du lauréat un fonctionnaire stagiaire, les contenus de formation en Licence de Professorat des écoles, la dispense d'épreuves d'admissibilité pour certain-es étudiant-es, l'insuffisance des volumes de formation, l'utilisation des stagiaires comme moyens d'enseignement, le manque de visibilité sur l'avenir des INSPÉ et de leurs personnels, etc. Autant de questions qui s'ajoutent à celles que soulève le document de cadrage transmis pour la multilatérale du 13 juin 2024.

De nombreuses organisations, des associations de professeur.es spécialistes, des sociétés savantes et des sections du CNU demandent *a minima* le report de ce projet de réforme, comme le font France Université, le Réseau des INSPÉ, les VP CFVU et presque toutes les organisations syndicales. La FSU maintient son opposition de forme et de fond à cette réforme, demande qu'elle soit retirée et que des négociations soient ouvertes dès la rentrée pour une autre réforme, à la hauteur des enjeux.

Le 14 juin 2024